

Activité 10.1



Trouver le mot de 10 lettres à l'aide du tableau en suivant les consignes.

b	g	k	n	p
q	t	w	z	a
c	i	j	o	l
d	h	m	r	v
u	f	s	x	e

La première lettre est à droite du c _____

La deuxième lettre est au-dessus du z _____

La troisième lettre est en dessous du p _____

La quatrième lettre est à droite du n _____

La cinquième lettre est à gauche du w _____

La sixième lettre est au-dessus du h _____

La septième lettre est entre le q et le w _____

La huitième lettre est la dernière de la première colonne _____

La neuvième lettre est entre le c et le u _____

La dixième lettre est en bas à l'extrême droite _____

Le mot ainsi formé est _____.

Activité 10.2



Répondre par "Vrai" ou "Faux" aux questions suivantes.

1. La limite de points d'inaptitude est de 4 pour le détenteur d'un permis d'apprenti conducteur pour que son permis soit suspendu. _____
2. La limite de points d'inaptitude est de 15 pour le détenteur d'un permis probatoire avant que son permis ne soit suspendu. _____
3. Si vous roulez à 120 km/heure dans une zone où le maximum est de 100 km/heure, vous aurez 12 points d'inaptitude ajoutés à votre dossier. _____
4. Si votre vitesse dépasse de 47 km/heure la vitesse permise, vous aurez 5 points d'inaptitude ajoutés à votre dossier. _____
5. Vous dépassez (ou croisez) un autobus scolaire arrêté avec les feux intermittents en marche, vous n'aurez aucun point d'inaptitude ajouté à votre dossier si vous faites marche arrière. _____
6. Lors d'une première sanction pour 15 points d'inaptitude (sans infraction au Code criminel), le permis de conduire est suspendu par la SAAQ pour une période de 3 mois. _____
7. Si vous conduisez un véhicule dont vous n'êtes pas propriétaire pendant que votre permis est suspendu, le véhicule ne sera pas remorqué car il ne vous appartient pas. _____

Activité 10.3 (suite)



Répondre aux questions suivantes en vous aidant du spécimen de constat d'infraction.

Dans quelle section retrouvera-t-on St-Mathieu sur un constat d'infraction si l'excès de vitesse se produit dans cette municipalité?

Si le conducteur est responsable de l'infraction, dans quelle section du constat pourra-t-on lire son nom et son adresse?

L'excès de vitesse se passe le 27 novembre 2000, à 15h00, à quel endroit trouver cette information sur le constat?

Le conducteur perd 2 points d'inaptitude. Où cela paraîtra-t-il sur le constat?

Il devra payer une amende de 90 \$, plus les frais. Dans quelle partie du constat verra-t-il ce montant?

Où retrouvera-t-on le nom de l'agent de la paix (policier) qui émet le constat?

L'automobile impliquée dans l'infraction sera décrite (modèle, marque, année) dans quelle section?
